

Irène Aghion, Mathilde Avisseau-Broustet et Alain Schnapp (dir.)

Histoires d'archéologie. De l'objet à l'étude

Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Le Musée révolutionnaire

Irène Aghion

DOI : 10.4000/books.inha.2789

Éditeur : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2009

Date de mise en ligne : 5 décembre 2017

Collection : Panoramas

EAN électronique : 9782917902721



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

Référence électronique

AGHION, Irène. *Le Musée révolutionnaire* In : *Histoires d'archéologie. De l'objet à l'étude* [en ligne]. Paris : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2009 (généralisé le 16 mai 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/inha/2789>>. ISBN : 9782917902721. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.inha.2789>.

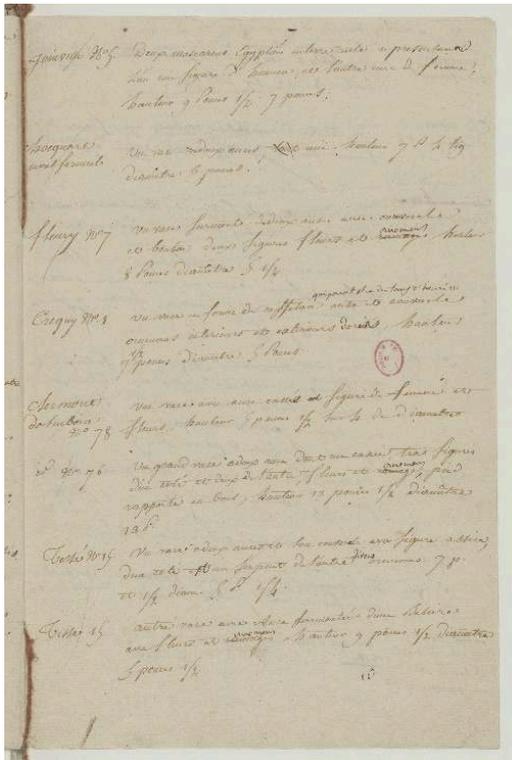
Ce document a été généré automatiquement le 16 mai 2023.

Le Musée révolutionnaire

Irène Aghion

- 1 Après la nationalisation des biens des églises, qui intervint dès 1789-1790, la saisie des biens des émigrés fut décidée dans la foulée de la fuite du roi à Varennes et leur aliénation mise en place par décret en septembre 1792. Les redistributions qui s'en suivirent ont représenté un facteur d'enrichissement sans précédent pour le Cabinet des médailles. De plus, au cours des années tumultueuses de la Révolution, la vocation du Cabinet changea : le classement systématique des collections et leur conservation, ainsi que leur présentation didactique, devinrent les objectifs prioritaires.
- 2 Une procédure régulière fut mise en place. Les opérations de confiscation furent strictement contrôlées et consignées dans des documents revêtus de la signature des divers responsables.
- 3 Les objets étaient alors entreposés dans des dépôts aménagés pour l'occasion, le plus important étant l'hôtel de Nesles, rue de Beaune (fig. 1). L'administration en était assurée par un conservateur qui avait en charge le traitement des collections : à leur arrivée, les objets recevaient une étiquette qui portait l'initial du dépôt, un numéro d'inventaire et le nom de l'ancien propriétaire (« Émigré Hocquart », « Émigré Crécquy » etc.) (fig. 2). Ces données, complétées d'une description et de dimensions, étaient reportées sur le registre d'entrée ; une note en marge précisait ensuite la collection publique à laquelle l'œuvre avait été attribuée. Les registres ou les documents de sortie, les décharges, les accusés de réception étaient dûment signés par les conservateurs et les commissaires de la Révolution.

1. Liste des dépôts de la rue de Beaune pour 1795.



État des objets d'antiquités conservés au dépôt national, rue de Beaune qui, d'après un arrêté du Comité d'Instruction publique du 20 Messidor de l'an III de la République, ont été transportés au Museum des antiques par le conservateur de ce département.
 H. 36 cm ; L. 23,5 cm ; Cabinet des médailles, 5 ACM 1795.

© BNF.

2. Petits vases déposés au Cabinet des médailles en 1795, avec le nom des collectionneurs.



Hanap en corne portant l'étiquette « N°4 Emigré Créquy ». Travail français du xvii^e siècle, h. 14 cm ; ancien n° 37, Cabinet des médailles.

Coupe ionienne portant l'étiquette : « Emigré Hocqua[rt] » sous le pied. Vernis noir, lèvre et haut de la vasque en réservé, pied bas, deux anses horizontales, diam. 13,8 cm, début du vi^e siècle av. J.-C. ; de Ridder 1088 (ancien n° 3099), Cabinet des médailles.

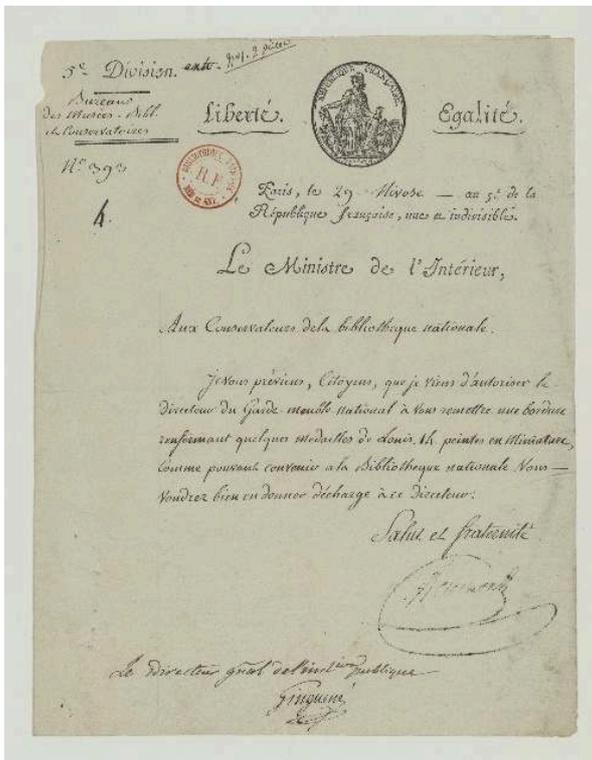
Flacon hellénistique sans anse portant une étiquette manuscrite : « N°--- Emig. Crequy », empreinte digitale du potier sous le vase. Haut col à lèvre débordante, non peint, vernis noir sur le col, h. 9,3 cm, i^{er} siècle av. J.-C. ; Ancien n° 3327, Cabinet des médailles.

© BNF.

- 4 À l'occasion du rattachement de la Commission temporaire des arts au Comité d'instruction publique, au mois d'août 1793, le rôle pédagogique du musée et la fonction didactique des collections furent affirmés avec une énergie renouvelée. Le musée devint le lieu de mise en œuvre d'une pensée organisatrice et classificatrice.
- 5 Félix Vicq d'Azyr, premier médecin de la reine Marie-Antoinette, l'un des pionniers de l'anatomie comparée, et l'historien bénédictin dom Germain Poirier se chargèrent de rédiger l'*Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver [...] tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement*, directive destinée à être envoyée dans tous les départements¹. La section VIII du document concernait les antiquités.
- 6 Ces textes fondateurs jettent les bases de l'Inventaire général en ce qu'ils proposent un système descriptif et une classification alphanumérique qui peuvent s'appliquer à tous les domaines d'étude et à l'ensemble des champs de la connaissance : histoire naturelle, œuvres d'art, objets scientifiques ou outils de métiers²... »
- 7 Le garde du Cabinet des médailles, Jean-Jacques Barthélemy (1716-1795), était à cette époque membre du Comité d'instruction publique³. Bien que très âgé au moment où éclata la Révolution, la réputation et l'autorité scientifique dont il jouissait rendaient ses avis précieux. Comme le soulignait Émile Mâle, Barthélemy apparaissait comme un précurseur des idées nouvelles : n'était-il pas « l'auteur d'un livre [*Le Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, 1788] que la Convention admirait et où elle retrouvait jusqu'à son langage ? Les Grecs n'y étaient-ils pas appelés "de fiers républicains" et n'y était-il pas dit que le plus grand spectacle donné par la Grèce au monde était "celui d'une nation qui préfère la mort à la servitude"⁴ » ?

- 8 Aussi l'abbé joua-t-il un rôle prépondérant dans les attributions d'œuvres au Cabinet ; de nouvelles richesses y affluèrent, prélevées dans les abbayes ou confisquées dans les cabinets privés ; il fallait donc organiser, cataloguer et gérer cet énorme dépôt. L'objectif était d'ouvrir le lieu à un large public. Le Comité d'instruction publique recommandait instamment de disposer méthodiquement les collections et de placer une étiquette explicative sous chaque objet en indiquant même l'ouvrage où il était figuré ou décrit.
- 9 Pour achever la transformation du Cabinet des médailles en un outil pédagogique, un projet soumis à la Convention nationale le 2 juin 1795 proposa la création d'un poste de conservateur-professeur : « Le conservateur-professeur sera chargé de disposer la collection d'une manière méthodique et d'enseigner dans des cours publics ce qui a rapport aux inscriptions, aux médailles et aux pierres gravées, l'histoire et les progrès de l'art chez les anciens, celles des mœurs, des coutumes et des usages de l'Antiquité⁵. » Il s'agissait de créer en France la première chaire d'archéologie en nourrissant l'espoir de rivaliser un jour avec le P. Joseph Hilarius Eckel, qui enseignait à Vienne depuis 1775, ou encore avec Christian Gottlob Heyne, qui professait à Göttingen. C'est Aubin-Louis Millin qui occupera le premier ces fonctions, à la mort de l'abbé Barthélemy⁶.
- 10 Le Cabinet des médailles conserve les listes des dépôts qui lui avaient été attribués ainsi que les objets eux-mêmes, toujours munis de leurs étiquettes. On y retrouve pêle-mêle des œuvres antiques, médiévales et modernes dont certaines, bien que décorées des emblèmes de la royauté, échappèrent à la destruction grâce à leur valeur artistique considérée comme exceptionnelle. Parmi celles-ci figure une série de portraits de Louis XIV⁷.
- 11 Fixées sur une plaque de bois recouverte de corne teintée du bleu royal, sont disposées dix grisailles qui représentent le roi aux différents âges de sa vie. L'insigne du soleil, un zodiaque et des trophées en bronze doré complètent le décor. Un second panneau dédié aux membres de la famille du souverain fait pendant au premier. Les miniatures, exécutées vers 1704, sont dues au peintre et sculpteur en cire du roi, Antoine Benoist (1632-1717) (fig. 3, 4 et 5). L'artiste, qui avait sculpté des figures de la famille royale, est connu avant tout pour un médaillon en cire colorée extrêmement réaliste, modelé en 1706 à l'effigie de Louis XIV alors âgé de soixante-huit ans.

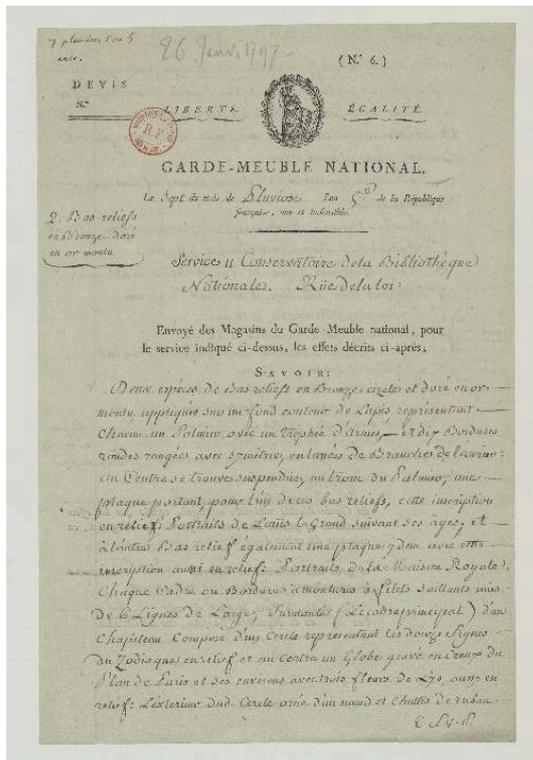
3. Dépôt des miniatures de Benoist, lettre du ministre de l'Intérieur, 1795.



Lettre du ministre de l'Intérieur aux conservateurs, les prévenant de la remise par le Garde-meuble de miniatures de la famille de Louis XIV d'Antoine Benoist, 29 nivôse an v.
 H. 24 cm ; L. 18,5 cm.

© BNF.

4. Dépôt des miniatures de Benoist, description des deux panneaux.



Certificat de l'envoi par Villette, directeur général du Garde-Meuble, 7 pluviôse an v, avec description de l'article des deux cadres.

H. 33 cm ; L. 21,5 cm ; Cabinet des médailles, 5 ACM 61.

© BNF.

5. Antoine Benoist, portraits de Louis le Grand suivant ses âges, 1704.



Panneau comportant dix miniatures en grisailles, d'après les médailles de Louis XIV gravées par Varin, fixées sur un fond de corne teintée du bleu royal, orné de trophées d'armes, d'un zodiaque et d'un soleil en bronze doré. Les miniatures sont l'oeuvre d'Antoine Benoist (1632-1717), premier sculpteur en cire du roi.

H. 73 cm ; L. 40 cm ; Cabinet des médailles, inv.55.206.

© BNF.

- 12 Les richesses infinies qui affluèrent au Cabinet des médailles à la suite de la sécularisation du patrimoine ecclésiastique tranchent étonnamment avec les biens confisqués aux collectionneurs privés. Les trésors des églises et des abbayes, Sainte-Chapelle, Saint-Denis, Chartres, Notre-Dame de Paris, Sainte-Geneviève, etc... étaient et restent exceptionnels.
- 13 En revanche, les objets soustraits aux grandes familles de la noblesse et dont nous voyons ici quelques exemples apparaissent parfois peu représentatifs de ce qui avait été accumulé de génération en génération par ces aristocrates. Bien des chefs-d'œuvre avaient été sortis du royaume dès les premiers troubles. Ainsi, Jean-Hyacinthe-Louis Hocquart, marquis de Montfermeil, qui avait poursuivi une brillante carrière militaire, émigra aussitôt après le déclenchement de la Révolution, avant la promulgation des lois sur les saisies. Quant à la famille Créquy, il suffit de se reporter aux souvenirs de Renée-Caroline-Victoire de Froulay, marquise de Créquy⁸, pour comprendre la magnificence du décor dans lequel elle évolua durant sa longue vie. Voici ce qu'elle dit de sa première visite en 1736, quelques mois avant son mariage, à Marguerite de Gondi, duchesse de Créquy-Lesdiguières, dans l'hôtel particulier de la rue de la Cerisaie, à Paris : « Une salle de cette habitation plus que royale était garnie de tentures à fond d'or, ouvragées avec des arabesques en perles de nacre et de corail : ainsi jugez du reste des meubles ! », et plus loin : « Vous dire ici les précieux tableaux et les riches tentures, les vases et girandoles en cristal de roche, et la quantité de meubles de Boulle, et les anciens

bronzes et les marbres rares, et les bijoux inestimables, et la profusion des bijoux, autant vaudrait vous copier l'ancien Mémorial du Louvre ou le catalogue de la Sagristica Vaticana ! »

- 14 Mais la véritable révolution qui advint au Cabinet des médailles, comme dans tous les musées européens, fut celle du regard porté sur les œuvres. L'objet ne trouvait désormais sa valeur que dans une série, au centre d'un classement, dans sa confrontation avec des objets autres, différents autant que comparables.
- 15 Le système de classification de Linné ou les observations de Buffon inspirèrent Vicq d'Azyr dans l'élaboration de règles universelles qui devaient permettre de réaliser un inventaire de l'ensemble des richesses de la nation. Le cabinet de curiosités, la chambre des merveilles n'existaient plus comme tels. La Révolution avait profondément contribué à transformer le Cabinet du roi en un musée accessible au public où chaque œuvre venait prendre sa place dans une grande leçon d'histoire universelle : l'ironie de l'histoire veut que ces idées aient été émises quelques décennies plus tôt par le plus célèbre des aristocrates antiquaires, l'arbitre du goût le plus brocardé, le comte de Caylus...

NOTES

1. Irène Aghion, « Confiscations et restitutions : l'exemple du Cabinet des médailles », dans *La Circulation des œuvres d'art 1789-1848*, Roberta Panzanelli et Monica Preti-Hamard éd., Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 285.
2. Bernard Deloche et Jean-Michel Leniaud, *La Culture des sans-culottes*, Paris, Ed. de Paris et Montpellier, Presses du Languedoc, 1989, p. 28, 50 et sq.
3. Irène Aghion, « Barthélemy, le Cabinet des médailles et la Révolution », dans *1789. Le Patrimoine libéré*, Marie-Pierre Laffitte éd., cat d'exposition (Bibliothèque nationale, 1989), Paris, Bibliothèque nationale, 1989, p. 132-134.
4. Emile Mâle, *Cérémonie en l'honneur de l'abbé Barthélemy*, Paris, impr. Firmin-Didot, 1938, p. 12.
5. James Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*, t. VI, Paris et Montréal, Éd. l'Harmattan, 1997-1998, p. 259.
6. *Magasin encyclopédique, ou Journal des sciences*, Paris, 1795, t. II, n° 7 du 15 messidor an III, p. 367-370.
7. Archives du Cabinet des médailles, boîte 5, 1797.
8. Cousin de Courchamps, *Souvenirs de la marquise de Créquy, 1710-1803*, t. I, Paris, Delloy, 1840, p. 235.